

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

## CULTURE & PATRIMONE

### MAISON DES ARTS DU LEMAN - THEATRE MAURICE NOVARINA - SUBVENTION D'EQUIPEMENT - PLAN PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS SCENIQUES

Dans le cadre de ses activités de programmation de spectacle vivant, la Maison des Arts du Léman utilise un matériel scénique datant pour une grande part de l'ouverture du théâtre et qu'il faut donc à présent renouveler.

C'est pourquoi l'Association, en accord avec la Ville, a établi depuis 2018 un plan pluriannuel d'acquisition de matériels scéniques, et formule une demande de subvention d'équipement de 20 400 € pour l'année 2022 pour renouveler le matériel suivant :

- 6 projecteurs « découpe Juliat » halogène
- 2 moteurs de projecteurs
- 1 tapis de danse scénique
- 1 lot de 5 microphones

Le versement de cette subvention sera réalisé sur présentation des factures correspondantes.

Sur proposition de Madame WAINHOUSE, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (les représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de la Maison des Arts Thonon-Évian ne prenant pas part au vote : Monsieur ARMINJON, Monsieur DORCIER, Madame WAINHOUSE, Madame MOULIN, Monsieur DELSANTE, Madame BAUD ROCHE), de valider l'attribution et le versement de cette subvention d'équipement de 20 400 €.

----- Fin du document -----